



SAPEURS-POMPIERS CHERCHENT VOLONTAIRES on a besoin de vous !

volontariat29@sdis29.fr

www.sdis29.fr



SAINT-THURIEN : sapeurs-pompiers cherchent volontaires Rejoignez-nous !

A Saint-Thurien, ils sont 13 hommes et femmes à exercer une mission de sapeur-pompier volontaire. Ils constituent, sur le territoire, l'un des premiers maillons essentiels de la chaîne des secours. Dans l'objectif de renforcer son effectif, le centre d'incendie et de secours a besoin de vous !

- Vous habitez à proximité du centre d'incendie et de secours.
- Vous êtes durablement implanté sur le secteur.
- Vous êtes disponibles en journée.
- Vous souhaitez vous sentir utile, aider les autres.
- Vous voulez partager des moments forts, vivre des expériences riches.
- Vous aimeriez acquérir des compétences nouvelles et bénéficier d'une véritable formation technique.

Faites équipe avec nous ! Devenez sapeur-pompier volontaire.

Sapeur-pompier volontaire, une activité riche en expériences

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui, en parallèle de leur métier, de leurs études ou de leur vie familiale, ont choisi de vivre un engagement au service des autres.

Agés d'au moins 16 ans, ils disposent d'une bonne condition physique et se rendent disponibles pour intervenir sur des missions de sécurité civile : assurer le secours d'urgence aux personnes, lutter contre les incendies, effectuer des opérations de protection des biens ou de sauvetage d'animaux, intervenir lors de catastrophes naturelles, d'accidents technologiques ou de pollutions.

Une véritable formation technique

Pour être opérationnels, les sapeurs-pompiers volontaires suivent une formation initiale adaptée à l'exercice de leurs missions : le secours d'urgence aux personnes (SUAP), le secours routier (SR), l'incendie (INC) ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement (PPBE) en constituent les principaux modules.

Afin de préserver et d'améliorer leurs compétences, des formations de maintien des acquis sont organisées tout au long de l'engagement.

Ces formations sont intégralement prises en charge par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29).

Un engagement qui demande de la motivation, de la disponibilité pour intervenir et se former

Les sapeurs-pompier volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, renouvelable. Ils bénéficient d'une couverture sociale dans le cadre de leurs activités et perçoivent une indemnité horaire pour le temps passé en intervention et en formation.

Afin de faciliter la disponibilité des sapeurs-pompier volontaires, pour intervenir ou se former, un dispositif de conventions avec les employeurs peut être mis en place.

Le centre d'incendie et de secours de Saint-Thurien recherche des candidats disponibles, notamment en journée et en semaine.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut :

- avoir au moins 16 ans,
- habiter à proximité du centre d'incendie et de secours,
- être en bonne santé et avoir une bonne condition physique,
- être disponible pour se former et participer aux gardes ou aux astreintes opérationnelles,
- jouir de ses droits civiques et de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec les fonctions de sapeur-pompier,
- se trouver en situation régulière par rapport aux dispositions du service national.

Pour en savoir plus sur l'engagement volontaire : www.sdis29.fr

Centre d'incendie et de secours de Saint-Thurien

Chef de centre : Adjudant-chef Philippe SINIC

Téléphone : 06 89 78 73 55

Service Gestion Prévisionnelle des Activités et Compétences des
Sapeurs-Pompier Volontaires (GPAC SPV) – groupement des
Ressources humaines (SDIS 29)

E-mail : volontariat29@sdis29.fr



SDIS 29

8 avenue de Kéradennec

29337 QUIMPER Cedex

02 98 10 31 50

www.sdis29.fr